

Lundi 21 décembre 2020,

Chères randonneuses, chers randonneurs,

Restons optimistes pour la reprise de toutes nos sorties.
Certes les limites de 1km, puis 20km, et d'une durée de 3h ont été levées mais d'autres conditions apparaissent, justifiées par la situation sanitaire.

Dans l'espace public, la pratique auto-organisée, c'est à dire encadrée par un club ou une association (cas de l'ARPO) reste possible dans le respect du couvre-feu (retour au domicile avant 20 h) et dans la limite de 6 personnes (y compris si l'activité est encadrée par un éducateur diplômé), en respectant une distance de 2m entre 2 pratiquants.

Les consignes suivantes sont maintenues jusqu'au 20 janvier 2021.

- avoir sa licence sur soi
- randonner par groupe de 6 personnes,
- elles-mêmes espacées de 2m,
- port du masque sauf durant la marche,
- gel hydro alcoolique au départ et à l'arrivée (les animateurs sont pourvus de gel HA).
- distance de 1m pendant les arrêts,
- et toujours pas de bisous !
- pas de convivialité (boissons, gâteaux partagés)
- pause et pique-nique par groupe de 6,
- respecter le couvre-feu.

Des animateurs sont prêts à reprendre des sorties dans ce contexte, mais ils ne sont pas là pour gendарmer. Je limite le nombre de randonneurs à 18, soit 3 groupes espacés de 6 randonneurs.
Certains animateurs pour une meilleure organisation vous demanderont une pré-inscription.

Les randonneurs, qui attendent de l'ARPO des sorties, apprécieront de reprendre de l'activité en s'adaptant à ces consignes.

Les personnes pour qui ces mesures sont trop contraignantes, attendront des jours meilleurs pour se joindre à nos randonnées.

L'arrivée des vaccins devraient améliorer la situation mondiale.
Nous espérons que nos activités et séjours pourront reprendre en totalité au cours de 2021.

Une fois encore, au-delà des règles sanitaires, ce qui semble essentiel dans la reprise de nos sorties, c'est le bon sens.

Nous devons nous interroger sur notre impact sur la circulation du virus et, diminuer au maximum sa propagation notamment en mettant en œuvre la distanciation physique et les fameux gestes barrières.

Je compte sur votre compréhension, et sur l'investissement de tous pour poursuivre vos activités et retrouver le plaisir de randonner dans un esprit positif.

Chères adhérentes, chers adhérents,
Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année, les meilleures possibles.
Avant d'entrer en 2021, je vous adresse mes très sincères vœux de paix, de santé, d'amitié, et de convivialité bientôt retrouvée.

Marie-Frédérique Tiberghien
Présidente de l'ARPO
0614280980

L'image ci-dessous n'est pas une publicité mais se veut un hommage à tous les chercheurs.

